CICR

Genève / Yangon (CICR) – Au **Myanmar**, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) redouble d'efforts pour améliorer les **conditions de détention** et porter assistance à ceux qui souffrent des effets du conflit armé et d'autres situations de violence. Les graves troubles qui ont secoué l' **État de Rakhine** l'année dernière ont bouleversé la vie de centaines de milliers de personnes, qui se sont retrouvées sans toit ni moyens de subsistance, et ont considérablement restreint l'accès aux soins de santé.

« Au Myanmar, les conflits et autres situations de violence ont engendré d'immenses besoins humanitaires », déclare Alain Aeschlimann, chef des opérations du CICR pour l'Asie de l'Est, du Sud-Est et le Pacifique. « On décompte des centaines de morts et de blessés et de nombreuses personnes arrêtées. Des milliers de foyers ont été détruits et les communautés peinent à accéder aux services essentiels. »

Dans un appel lancé à ses donateurs, le CICR demande des fonds supplémentaires à hauteur de 8,5 millions de francs suisses (8,82 millions de dollars US), ce qui porte son budget total pour le pays à 15,6 millions de francs (16,4 millions de dollars) pour 2013. Ce montant servira principalement à venir en aide aux personnes les plus durement frappées par les violences et les tensions intercommunautaires dans l'État de Rakhine (ouest du Myanmar). Depuis la reprise de ses visites de détenus en janvier 2013, le CICR renforce le soutien technique qu'il apporte aux autorités pour améliorer les conditions de détention. Par ailleurs, l'institution s'emploie à faciliter la fourniture de soins de santé dans les États de Kachin et de Shan (nord du pays), où les combats auraient déplacé des dizaines de milliers de civils.

« Nous avons graduellement accru la portée de nos activités humanitaires l'an dernier pour répondre à ces besoins. Nous avons ainsi renforcé notre présence dans les régions les plus touchées par les violences et avons repris nos visites dans les prisons », explique M. Aeschlimann. « La visite du président du CICR au Myanmar en janvier, lors de laquelle il s'est entretenu avec le Président Thein Sein et d'autres hauts fonctionnaires, a marqué un tournant. Notre but est maintenant de consolider ces acquis et de continuer à développer notre action dans le pays pour toucher davantage de personnes en détresse. »

Dans l'État de Rakhine, où les violences ont éclaté en juin 2012, le CICR aide à rétablir les services de santé essentiels dans les localités les plus exposées aux tensions. Depuis janvier, des équipes conjointes de l'institution et de la Croix-Rouge du Myanmar ont transporté près de 900 membres de la communauté musulmane ou de l'ethnie Rakhine à l'hôpital de référence de Sittwe, pour des soins d'urgence ou des consultations. D'après M. Aeschlimann, « les blessés et les malades peuvent rarement franchir les lignes de démarcation communautaires pour se rendre au dispensaire ou à l'hôpital. En améliorant les conditions sanitaires et les systèmes d'approvisionnement en eau dans les structures médicales, nous agissons dans l'intérêt de tous, quelle que soit leur origine. Nous nous efforçons aussi de rétablir les services de soins préventifs, par exemple en aidant les sages femmes à rentrer dans les villages ruraux qu'elles avaient dû fuir à cause des violences. »

Les violences intercommunautaires et les tensions et la peur qu'elles suscitent ont fait chuter les revenus. « Dans toute une vaste région, des centaines de milliers de personnes ont vu leurs moyens de subsistance compromis. Les communautés n'ont presque plus aucun contact, ce qui signifie moins de commerce, de terres disponibles pour l'agriculture, d'activités de pêche et de possibilités de travailler comme journalier », indique M. Aeschlimann. « Le CICR prévoit d'aider plus de 15 000 habitants de l'État de Rakhine à retrouver des moyens durables de gagner leur vie. »

Des projets « argent contre travail » sont ainsi spécialement conçus pour les différentes communautés. Dans les villages de Pauktaw et Rathedaung, par exemple, des programmes ont été lancés pour perfectionner des infrastructures telles que les routes, les bassins d'eau et les systèmes d'irrigation. Par ailleurs, les ingénieurs du CICR ont amélioré des abris et des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans plusieurs camps de déplacés et villages de la municipalité de Sittwe, touchant quelque 7 000 bénéficiaires. Ils répondent aussi à d'autres besoins urgents à mesure qu'ils apparaissent.

Au cours des six derniers mois, le CICR a visité six prisons dans différentes régions du Myanmar pour observer les conditions de détention et le traitement réservé aux détenus. Pendant ces visites, les délégués de l'institution examinent les lieux et s'entretiennent en privé avec les détenus de leur choix. Ils ne transmettent leurs conclusions et leurs recommandations concernant le bien-être des prisonniers qu'aux autorités compétentes, dans le cadre d'un dialogue régulier et constructif. Grâce au soutien que le CICR fournit aux autorités pénitentiaires pour améliorer les conditions de vie des détenus, il a été possible à ce jour de moderniser les installations sanitaires et d'approvisionnement en eau de quatre prisons, hébergeant 14 000 personnes au total. « Nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités détentrices pour déterminer dans quels domaines notre expertise est le plus utile », précise M. Aeschlimann. « Nous allons aussi remettre des fournitures et des médicaments essentiels aux services de santé pénitentiaires, pour garantir que les détenus aient accès à un

traitement médical adéquat ».

En février, le CICR a effectué une première opération dans le Kachin, État du nord du Myanmar touché par le conflit, où il a fourni du matériel médical de première nécessité à trois hôpitaux dans des zones tenues soit par l'opposition, soit par les forces gouvernementales. « Nous cherchons des moyens de soutenir les soins d'urgence et les services médicaux de base et d'améliorer l'infrastructure de santé dans cette région, pour permettre à tous ceux qui en ont besoin de recevoir un traitement convenable. Il faudra aussi renforcer les services de réadaptation physique destinés aux victimes des mines », conclut M. Aeschlimann.
Actuellement, le CICR apporte son aide à quatre centres de réadaptation physique gérés par le ministère de la Santé ou par la Croix-Rouge du Myanmar dans différentes parties du pays. Ces centres ont fourni des services à près de 2 000 handicapés physiques depuis le début de l'année.